

## Assemblée Générale Annuelle (AGA) 2021

Date : Samedi 11 décembre 2021

Heure : 13 heures

Endroit : Plateforme Zoom

# Procès-verbal

### Présences

M. Jean-Pierre Blais (M-021) à compter du point 4. M. Pierre Riendeau (M-068) jusqu'au point 4. M. Noël André Scano (M-100) M. Yves Albert Desjardins (M-105) M. Michel Cadrin (M-125) M. Paul-André Bélisle (M-126) à compter du point 4. M. Michael Newin (M-128)	M. Régent Chagnon (M-201) M. Bernard Benoît (M-356) M. Jeannot Lefebvre (M-1341) M. Langis Morin (M-1872) Me Hugo Vaillancourt (M-1959) Mme Marie-Christine Pflieger (M-4112)
---	--

## 1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée débute à 13 h 00.

### 1.1 Constatation du quorum.

Le quorum est constaté.

### 1.2 Nomination du président d'assemblée

Michel Cadrin se propose pour présider l'assemblée. Accepté à l'unanimité.

### 1.3 Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Bernard Benoit se propose pour agir à titre de secrétaire d'assemblée. Accepté à l'unanimité.

### 1.4 Explication du déroulement et des procédures à suivre

Bernard Benoit, à titre d'administrateur de la visioconférence Zoom utilisée pour la présente assemblée, explique brièvement l'utilisation de la plateforme.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. *Ouverture de l'assemblée générale annuelle*
  - 1.1 *Constatation du quorum.*
  - 1.2 *Nomination du président d'assemblée*
  - 1.3 *Nomination d'un secrétaire d'assemblée*
  - 1.4 *Explication du déroulement et des procédures à suivre*
2. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
3. *Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2020 tenue le 17 janvier 2021*
4. *Rapports*
  - 4.1 *Rapport du président*
  - 4.2 *Rapport du porte-parole*

- 4.3 *Rapport du trésorier*
  - 4.4 *Commentaires du vérificateur*
  - 5. *Approbation des gestes du CA pour la période 2020-2021 par l'assemblée générale*
    - 5.1 *Nomination d'un vérificateur interne pour l'année 2021-2022*
    - 5.2 *Nomination d'un vérificateur externe pour l'année 2021-2022*
  - 6. *Élection des administrateurs*
    - 6.1 *Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection*
    - 6.2 *Nomination de deux scrutateurs*
    - 6.3 *Élections*
- Le conseil d'administration du CAPM-Escargot au 30 septembre 2021*

*Président: Michel Cadrin (fin de mandat 2022)*  
*Vice-président: Jeannot Lefebvre (fin de mandat 2021)*  
*Trésorier: Jeannot Lefebvre (fin de mandat 2022)*  
*Secrétaire : vacant (fin de mandat 2021)*  
*Administrateur 1: poste vacant (fin de mandat 2021)*  
*Administrateur 2: Noël-André Scano (fin de mandat 2022)*  
*Administrateur 3: Hugo Vaillancourt (fin de mandat 2021)*  
*Administrateur 4: Bernard Benoît (fin de mandat 2022)*  
*Administrateur 5: poste vacant (fin de mandat 2021)*

*Postes mis en élection à l'AGA 2021:*

*Vice-président: 2 ans*  
*Secrétaire: 2 ans*  
*Administrateur 1: 2 ans*  
*Administrateur 3: 2 ans*  
*Administrateur 5: 2 ans*

- 7. *Présentation du nouveau CA*
- 8. *Varia*
- 9. *La parole aux membres*
- 10. *Prochaine AGA*
- 11. *Levée de l'assemblée*

Michel Cadrin fait la lecture de l'ordre du jour. Régent Chagnon en propose l'adoption avec l'ajout des points 5.1 et 5.2, appuyé par Bernard Benoît et approuvé à l'unanimité.

### **3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2020 tenue le 17 janvier 2021**

Lecture par Michel Cadrin. Adoption proposée par Langis Morin, appuyé par Hugo Vaillancourt et approuvée à l'unanimité.

### **4. Rapports**

#### **4.1 Rapport du président**

Michel Cadrin nous fait part de son rapport annuel (copie annexée à ce procès-verbal).

#### **4.2 Rapport du porte-parole (inclus dans 4.1)**

#### **4.3 Rapport du trésorier**

Jeannot Lefebvre nous fait lecture du bilan financier pour l'exercice 2020-2021.

#### **4.4 Commentaires du vérificateur**

Jeannot Lefebvre mentionne avoir reçu et retransmis aux membres du CA un courriel de la vérificatrice interne, Madame Lynda Tessier, à l'effet que tout était conforme et qu'elle acceptait les états financiers 2020-2021 tels que présentés.

#### **4.5 Rapport du secrétaire (inclus dans 4.1)**

L'adoption des rapports est proposée par Langis Morin, appuyé par Noël-André Scano et approuvée à l'unanimité.

## 5. Approbation des gestes du CA pour la période 2020-2021 par l'assemblée générale

Proposée par Yves Albert Desjardins, appuyé par Marie-Christine Pflieger et approuvée à l'unanimité.

### 5.1 Nomination d'un vérificateur interne pour l'exercice 2021-2022

Langis Morin est proposé par Yves Albert Desjardins, appuyé par Jeannot Lefebvre. Monsieur Morin accepte et sa nomination est approuvée à l'unanimité.

### 5.2 Nomination d'un vérificateur externe pour l'exercice 2021-2022

Comme aucun bailleur de fonds ne demande à la Corporation d'avoir des états financiers vérifiés, nous proposons de ne pas nommer de vérificateur externe. Proposition faite par Hugo Vaillancourt, appuyée par Yves Albert Desjardins et adoptée à l'unanimité.

## 6. Élection des administrateurs

Une seule candidature a été reçue dans les délais prescrits et deux autres, entre la date de clôture et la présente assemblée. Considérant cinq postes à combler, aucune procédure d'élection n'est nécessaire.

### 6.1 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

Pas d'élection

### 6.2 Nomination de deux scrutateurs

Pas d'élection

### 6.3 Élections

Pas d'élection

## 7. Présentation du nouveau CA

Considérant les candidatures reçues et les échanges entre les participants à la rencontre durant le point précédent, le conseil d'administration pour l'exercice 2021-2022 sera constitué des personnes suivantes :

Poste	Nom	Fin de mandat
Président	Michel Cadrin	AGA 2022
Vice-prés.	<b>À déterminer au prochain CA</b>	AGA 2023
Trésorier	Yves Albert Desjardins	AGA 2022
Secrétaire	<b>À déterminer au prochain CA</b>	AGA 2023
Adm. 1	Jeannot Lefebvre	AGA 2023
Adm. 2	Noël-André Scano	AGA 2022
Adm. 3	Hugo Vaillancourt	AGA 2023
Adm. 4	Bernard Benoit	AGA 2022
Adm. 5	Jean-Pierre Blais	AGA 2023

## 8. Varia (aucun sujet ajouté)

## 9. La parole aux membres

- **Hugo Vaillancourt** manifeste son désir de connaître l'opinion des membres présents sur la résolution adoptée par le CA à sa réunion du 19 octobre dernier quant à la position officielle du CAPM-E sur la tarification appliquée par la SAAQ pour les motocyclistes. Cette résolution avait été transmise aux membres avec le premier rappel de l'invitation à l'AGA.
  - ✓ **À l'exception de deux participants** qui se sont abstenus de commentaires, **tous les membres présents** ont témoigné d'un appui inconditionnel à cette résolution qui vise l'abolition de la catégorisation et sous-catégorisation des motos comme pratique tarifaire de la SAAQ pour les motocyclistes avec l'objectif de les intégrer sans distinction au parc des véhicules de promenade.
- **Paul-André Bélisle** soulève l'iniquité dont les motocyclistes font l'objet avec ce type de tarification surtout en considérant la présence de plus en plus grande des cyclistes sur nos routes. Celle-ci entraîne avec elle une augmentation des indemnités à verser aux cyclistes victimes d'une collision avec un véhicule moteur sans que ces derniers ne cotisent un sou à la SAAQ.
- **Marie-Christine Pflieger** manifeste également sa préoccupation face à cette problématique des vélos.
- **Jeannot Lefebvre** rappelle que le CAPM-E maintient sa présence et ses interventions auprès du Ministère des transports du Québec (MTQ) dans des groupes de travail liés à la signalisation routière, aux réparations des routes et aux glissières de sécurité. Bien qu'on puisse considérer que ces dossiers relèvent plus de la Fédération motocycliste du Québec (FMQ) à titre de spécialiste de la sécurité moto, notre présence se justifie par la pression que nous devons maintenir pour défendre notre droit de circuler en toute sécurité sur les routes du Québec.
- À la demande de **Jeannot Lefebvre**, **Michel Cadrin** partage les quelques divergences existantes entre les approches et les solutions proposées par les trois organisations motocyclistes qui siègent à la Table Moto de la SAAQ, soit le CAPM-E, la FMQ et le Mouvement à la défense des motocyclistes du Québec (MDMQ).
- **Noël-André Scano** souligne la présence et l'engagement au CAPM-E de Jean-Pierre Blais et Marie-Christine Pflieger à titre de responsables de leurs associations respectives. Il se sert de leur exemple pour illustrer l'importance d'avoir des «antennes» disséminées aux quatre coins de la province pour assurer des communications constantes. Il nous met également en garde contre le risque que des recommandations de sécurité ne se transforment en obligations réglementaires (e.g. tenue vestimentaire).
- **Bernard Benoit** rappelle que le CAPM-E sera au Salon de la Moto de Montréal à la fin de février 2022 et que des membres bénévoles seront appelés à se proposer pour assurer une bonne présence à notre kiosque. Il signale aussi qu'en tant que comité d'action politique, nous devrions être particulièrement actifs au cours des prochains mois qui vont culminer avec des élections en octobre. À ce titre, la corruption que la catégorisation entraîne pour la caractéristique d'universalité du régime d'assurance de la SAAQ devrait être au cœur de notre action.

## **10. Prochaine AGA**

La prochaine AGA se tiendra en décembre 2022. La date exacte et le lieu restent à déterminer.

## **11. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 14h42 avec les remerciements de Michel Cadrin aux personnes présentes pour leur participation.

PROJET